

QUALIFICATION DÉPARTEMENTALE

INDIVIDUELLES · ENSEMBLES · ÉQUIPES



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

10 & 11 OCTOBRE 2026

GYMNASE HAUT ADIDAS ARÉNA
PARIS 18

@CREAPIK

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE QUALIFICATION DEPARTEMENTALE SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 ADIDAS ARENA – 18EME

Le Comité Départemental de Gymnastique de Paris (CDGym 75) est heureux de vous accueillir à l'occasion de cette compétition départementale.

Nous remercions le club de GRS PARIS CENTRE pour son aide dans la préparation de cette compétition, ainsi que les bénévoles, les juges, les entraîneurs et l'ensemble des gymnastes pour leur participation.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente compétition, placée sous le signe du sport, du partage et de la performance.

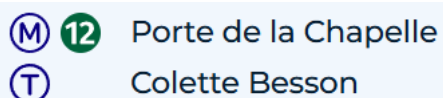
INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADRESSE

GYMNASE HAUT ADIDAS ARENA
10 avenue de la Porte de la Chapelle
75018 Paris



TRANSPORTS EN COMMUN :



DATE

Samedi 10 & dimanche 11 octobre 2026.

CONTACTS UTILES

FONCTION	NOM	COORDONNEES
Président	Patrick WATEAU	patrickwateau.cd75@orange.fr
Agent de développement	Léa DELIN	lea.delin@ffgym.fr
Déléguee Technique Générale	Julie FELER	felerjulie2002@yahoo.fr
Responsable Technique GR	Anne-Sophie ANDRIESSE	anneso1971@gmail.com
Responsable des Juges	Stéphanie GRIFFE	stefgriffe@hotmail.fr
Responsable de la compétition sur site	Anne-Sophie ANDRIESSE	anneso1971@gmail.com
Responsable Informatique		
Responsable DJGym		

INFORMATIONS IMPORTANTES

ACCUEIL DES CLUBS

Les clubs sont invités à se présenter à l'accueil dès leur arrivée sur le lieu de compétition.

LICENCES

Les gymnastes, entraîneurs et juges doivent être en mesure de présenter une licence FFGym en cours de validité, conformément à la réglementation fédérale.

ENGAGEMENTS

Les clubs sont invités à vérifier leurs engagements sur EngaGym dès la publication du dossier de compétition.

Toute anomalie concernant les engagements (nom, catégorie, composition d'ensemble/équipe...) devra être signalée au CDGym 75 dans les meilleurs délais afin de permettre les éventuelles corrections avant la compétition.

DECLARATION DES FORFAITS

Tout forfait doit obligatoirement être déclaré via EngaGym au moins 10 jours avant la compétition.

- Forfait déclaré dans les délais (≥ 10 jours avant la compétition) : aucun justificatif demandé. Les droits d'engagement restent dus.
- Forfait déclaré hors délai (< 10 jours avant la compétition) : un justificatif est obligatoire (certificat médical ou motif recevable). Les droits d'engagement restent dus.

En cas de forfait non justifié, une pénalité sera appliquée conformément à la réglementation.

MUSIQUES

Chaque club doit avoir téléchargé et vérifié les musiques de ses gymnastes sur DJGym au minimum une semaine avant la compétition.

Afin d'anticiper tout éventuel problème technique, chaque club devra également prévoir une copie de sauvegarde des musiques sur une clé USB, au format MP3, le jour de la compétition.

JUGES

Chaque club doit fournir les juges conformément à l'organigramme des juges transmis et aux obligations définies par la réglementation fédérale en vigueur.

Les juges doivent se présenter à l'heure indiquée sur leur convocation afin de participer à la réunion de jury et d'assurer le bon déroulement de la compétition.

En cas d'absence d'un juge désigné, une pénalité par juge manquant sera appliquée conformément à la réglementation en vigueur.

Tout retard du juge sera considéré comme une absence.

TENUES

Les tenues des gymnastes, entraîneurs et juges doivent respecter le règlement technique fédéral en vigueur.

Toute tenue non conforme pourra entraîner l'application des mesures prévues par la réglementation FFGym.

HORAIRES

Les horaires indiqués sur l'organigramme doivent être respectés par l'ensemble des participants. Les clubs, gymnastes, entraîneurs et juges sont invités à se présenter en tenant compte de leurs horaires de convocation.

Des ajustements liés au déroulement de la compétition peuvent toutefois entraîner des retards éventuels.

Les gymnastes sont invitées à se présenter en tenue de compétition ou en survêtement aux couleurs de leur club lors des cérémonies protocolaires.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de la communication du Comité Départemental de Gymnastique de Paris, des photographies et vidéos pourront être réalisées au cours de la compétition.

Les clubs sont invités à compléter, avant la compétition, le formulaire relatif au droit à l'image : [Formulaire de droit à l'image](#)